

# Assemblée Générale | Compte rendu

27 mars 2023 | 13 Heures | Amphi H

Réunion organisée par Eric DEVAUX  
Type de réunion Informations générales  
Secrétaire Sandrine Vanderdonckt

Participants : l'ensemble du Personnel

## SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

Projet BTS

Projet BTS

Jusque dans les années 70, l'ENSAIT formait des techniciens textiles. Une demande forte est en recrudescence concernant les niveaux Bac+2 – Bac+3.

L'option BTS a été décidée. Cependant, un établissement dépendant du MESRI ne pouvait pas supporter cette formation. L'ESAAT va donc officiellement porter le BTS et sa diplomation.

L'idée est de mettre en place une formation par apprentissage avec une alternance 15 jours en entreprise et 15 jours à l'école.

La maquette pédagogique est déjà écrite puisqu'il s'agit d'un BTS national déjà développé à Lyon. Il n'y a donc pas ou très peu de marge de manœuvre.

L'UITH, cellule de l'UIT au niveau régional fait la promotion de cette formation.

La promotion de cette formation a été lancée avec la création d'un site internet dédié, des affiches et des flyers.

L'OPCO sera le GRETA.

Cette formation BTS par apprentissage ne nécessite pas de suivre un calendrier serré pour en faire la promotion et il n'est pas nécessaire de l'intégrer cette année à Parcoursup.

Anne-Sophie Giraud est en charge du recrutement des étudiants et des entreprises.

Le seuil de rentabilité est fixé à 8 mais idéalement, la promotion pourrait comporter une quinzaine d'apprentis. Le montage financier n'est pas encore finalisé. Un quota minimum n'a pas encore été défini.

Au niveau des RH, le projet étant porté par l'ESAAT, les intervenants de l'ENSAIT seront considérés comme des vacataires de l'ESAAT avec une autorisation de cumul. Les techniciens pourront également intervenir en BTS à condition d'avoir un diplôme Bac+5. De manière dérogatoire, le rectorat accorde des vacances en fonction de l'expérience.

La dernière étape pour avoir l'autorisation d'ouvrir ce BTS est d'écrire la feuille de route avec l'ensemble de la maquette et les intervenants.

Il s'agit d'un surcroît d'activités pour les enseignants et techniciens. Des demandes ont été faites auprès du Ministère mais à ce jour, l'école n'en a pas encore la garantie.

Concernant le paiement des heures, les heures en face à face (HFF) seront rémunérées à 56,87€ brut. Ce montant est incitatif. Concernant les heures périphériques (visite en entreprise), elles seront rémunérées à 25,73€ brut.

Un calendrier prévisionnel a été réalisé mais il n'est pas encore gravé dans le marbre. La partie maintenance devra être ajoutée dans la partie école. A ce jour, il persiste encore un flou sur le nombre de semaines en entreprise et à l'école.

Il s'agit du BTS innovation textile option structures. Une partie ennoblissement y sera ajouté permettant de délivrer un label supplémentaire au diplôme.

Une réflexion concernant le nombre d'étudiants autorisés à entrer en cycle ingénieurs est en cours pour mettre en place un quota.

Des lycées ont été identifiés en fonction des zones géographiques des entreprises intéressées pour prendre des jeunes.

Ce sera l'UITH qui mettra en relation les jeunes et les entreprises.

Seules les matières textiles seront imputées à l'ENSAIT. Les matières générales seront gérées par l'ESAAT.

Concernant le positionnement et le devenir de la licence professionnelle, les 2 formations ne sont pas incompatibles.

L'ENSAIT sera prestataire du GRETA qui prendra en charge les dépenses en matériel et matières nécessaires à la formation.

Concernant la planification, la simulation a été réalisée par Lydie Perruchoud. La faisabilité au niveau des salles a été confirmée. Il faut encore confirmer la disponibilité des machines et connaître les enseignants volontaires.

Il est judicieux de former les techniciens à l'enseignement. Elise Ternynck gèrera ce point.

Dans la maquette, le laboratoire filage n'est pas inclus.

François Rault demande les méthodes d'évaluation de ce BTS. Des évaluations en cours de formation se feront en contrôle continue et seront spécifiques à leur mission en entreprise. Il y aura également des évaluations ponctuelles type examen.

Fait à Roubaix,  
Le 27 mars 2023

Le Directeur

Eric Devaux

